



REGLEMENT DU CONCOURS D'ECRITURE « L'ESCLAVAGE MODERNE »

Pour l'édition 2023 du Festival Gospel aux Racines de l'Esclavage

Article 1

Présentation

L'association, laïque et apolitique, de droit local et à but non-lucratif, les Suns Gospel Singers, organise un concours d'écriture dans l'objectif de promouvoir les arts et cultures liées à l'histoire de l'esclavage par le biais de la création littéraire autour d'une thématique précisée dans l'article 3.

Il s'agit avec cette action de porter une attention aux pratiques amateurs et plus particulièrement aux talents d'écriture. Ce concours d'écriture comprend deux catégories :

- première catégorie : 18* ans et plus
- deuxième catégorie : moins de 18* ans

*L'âge pris en compte est celui révolu à la date de clôture du concours soit le 02 mai 2023

Article 2

Conditions de participation

La participation est gratuite. Ce concours d'écriture est ouvert à tous. Un seul texte par candidat-e est permis. Le candidat-e garantit qu'il/elle en est l'auteur et qu'il s'agit d'une œuvre originale, libre de droits, non publiée, non postée sur un réseau social, non mise à la disposition du public. Le texte présenté ne devra pas avoir été primé, récompensé, distingué antérieurement même sous un titre différent à l'occasion d'autres concours littéraires. Les membres de la famille du jury ne sont pas admis à concourir.

Article 3

Contraintes d'écriture et de mise en page à respecter

Pour préserver l'anonymat, le texte ne devra comporter ni nom, ni signature, ni aucun signe distinctif de l'auteur.

Contraintes d'écriture :

- le texte peut être une courte fiction (conte, fable ou nouvelle) ou un poème en vers ou en prose, d'1 à 10 pages.
- être individuel
- être un inédit
- être écrit en français ou proposer une traduction en français
- avoir un titre
- le propos du texte doit illustrer la thématique de "l'esclavage moderne" dans toutes ses acceptions (économique, anthropologique, sociale, culturelle, physique, géographique, géopolitique...) mais à situer dans un contexte contemporain.

Mise en page à respecter :

Le texte dactylographié doit se présenter sous la forme d'un document PDF, de format A4 (21 cm X 29,7 cm), marges moyennes, saisi en caractère Times New Roman, police 12. Les pages doivent être numérotées.

Article 4

Candidature et autorisation(s) à concourir

La candidature doit comporter un formulaire d'inscription mentionnant :

- le rappel du titre du texte
- les nom et prénom, la date de naissance, l'adresse postale, le numéro de téléphone du/de la candidat-e et une adresse e-mail.
- l'attestation dans laquelle le/la candidat-e :
 - confirme avoir pris connaissance du règlement de concours,
 - reconnaît être l'auteur du texte
 - autorise l'association des Suns Gospel Singers à lire et publier le texte sur tout support de son choix dans le cadre de la promotion ou de l'organisation du concours d'écriture et du Festival.

-et, en plus, pour les candidat-e-s mineur-e-s : l'autorisation parentale, datée et signée, autorisant le/la candidat-e mineur à participer au concours d'écriture et accordant toute légitimité à l'association des Suns Gospel Singers à lire et publier le texte sur tout support de son choix dans le cadre de la promotion ou de l'organisation du concours d'écriture et du Festival.

Article 5

Modalités de réception des textes

Le/la candidat-e pourra transmettre les textes jusqu'au 02 mai 2023 et ce, uniquement par voie électronique (envoi horodaté).

Le/la candidat-e transmet son texte* et le formulaire** complété en pièce jointe ainsi que, pour les candidat-e-s mineur-e-s, l'autorisation parentale***, par mail à sungospelsingers.contact@gmail.com

*le texte : quel que soit le mode de réception, le texte sera anonymisé à l'arrivée de la candidature.

**le formulaire d'inscription (disponible sur <http://sungospelsingers.fr/le-festival/>)

***l'autorisation parentale pour les candidat-e-s mineur-e-s (intégrée au formulaire disponible sur <http://sungospelsingers.fr/le-festival/>)

Article 6

Conditions de non-retention des candidatures

La candidature et le texte non transmis à l'adresse indiquée à l'article 5 du présent concours, ne seront pas acceptés. La candidature non conforme à l'article 4 (contenu message mail, texte non transmis en pièce jointe, autorisation de concourir et l'autorisation parentale pour les candidat-e-s mineur-e-s non transmises ou non signées) ne sera pas retenue. Le/la candidat-e proposant un texte illustré ou raturé ou manuscrit ou non conforme à l'article 3 (texte collectif ou ne respectant pas les contraintes d'écriture ou de mise en page ou faisant apparaître l'identité du/de la candidat-e) ne sera pas retenu. En cas de fraude ou de fausse déclaration, la candidature sera rejetée. Le texte d'un/une candidat-e non retenu-e en fonction des conditions ci-dessus, ne sera pas soumis au jury. Les candidat-e-s non retenu-e-s seront informé-e-s par mail après la clôture du concours.

Article 7

Sélection des textes lauréats

Les textes recevables conformément à l'article 6 du présent règlement seront transmis au jury après le 02 mai 2023 pour lecture. Les textes seront lus par un jury composé du directeur artistique du Festival (Président du jury), de trois membres des Sun Gospel Singers et d'un membre invité. Le jury sélectionnera trois lauréats pour la première catégorie et un seul pour la seconde. Les délibérations du jury sont confidentielles. La décision du jury est sans appel.

Article 8

Information des participants

Les informations concernant le concours sont disponibles sur le site des Sun Gospel Singers <http://sungospelsingers.fr/le-festival/>

Les lauréats seront informés courant mai 2020 à l'adresse mail ou au numéro de téléphone mentionnés dans le formulaire. Une invitation leur sera adressée par courrier électronique.

Article 9

Dotation du concours

Les lauréats par catégorie recevront :

- 1^{er} prix :

1 concert au choix (Valérie Belinga, Lisa Doby ou Zo'Okomo Afro Big Band)
+ 1 atelier au choix (danse ou percussions)
+ 1 repas (plat dessert boisson)

- 2^e prix :

1 concert au choix (Valérie Belinga, Lisa Doby ou Zo'Okomo Afro Big Band)

OU 1 atelier au choix (danse ou percussions) + 1 repas (plat dessert boisson)

- 3^e prix :

1 concert au choix (Valérie Belinga, Lisa Doby ou Zo'Okomo Afro Big Band)

OU 1 atelier au choix (danse ou percussions)

OU 1 repas (plat dessert boisson)

- Prix spécial junior pour les moins de 18 ans :

1 entrée pour le spectacle de conte Innocent Yapi

OU 1 concert au choix (Valérie Belinga, Lisa Doby ou Zo'Okomo Afro Big Band)

OU 1 atelier au choix (danse ou percussions) + 1 repas (plat dessert boisson)

L'ensemble des textes des 4 lauréats seront accessibles en version ebook sur le site des Sun Gospel Singers.

Tous/toutes les participants seront invités à la remise des prix, lors de laquelle sera lu tout ou partie des textes gagnants.

Article 10

Propriété intellectuelle

Les textes envoyés ne seront pas restitués. Les lauréats publiés restent propriétaires de leur œuvre. Ils/elles autorisent (ou les représentants légaux des candidat-e-s mineur-e-s) les Sun Gospel Singers à publier, à reproduire, à communiquer au public leur texte dans le cadre du Festival de Gospel aux Racines de l'Esclavage, sur tout support numérique et papier sans pour autant se prévaloir de droits d'auteur. L'autorisation est consentie à l'association des Sun Gospel Singers, organisateur de ce prix d'écriture, pour une durée de 10 ans à compter de la clôture du concours. Elle exclut toute exploitation à caractère commercial, ainsi que toute notion d'exclusivité. En complément de cette autorisation, l'auteur reste donc totalement libre de l'usage de son œuvre.

Article 11

Données personnelles des participants

Les Sun Gospel Singers, responsables du traitement, organisent ce concours d'écriture dans l'intérêt légitime de promouvoir les arts et cultures issus de l'esclavage à travers la création littéraire. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD) les participants ont des droits sur leurs données personnelles : droit d'information, d'accès, de rectification, et d'opposition ; droit d'effacement et de limitation au traitement. Les données personnelles des participants (nom, prénom, date de naissance, adresse postale, adresse mail,) sont récoltées par les Sun Gospel Singers et ne seront utilisées qu'aux seules fins d'organisation du concours. Elles ne seront pas communiquées à un organisme tiers.

Article 12

Modifications du règlement

Les Sun Gospel Singers se réservent le droit de modifier les modalités de mise en œuvre et de dotation de prix. Il se réserve aussi le droit d'annuler le concours. Dans ce cas, une information serait publiée sur le site des Sun Gospel Singers. Enfin, le site dédié serait fermé, les textes reçus seraient renvoyés.